

Compte rendu revue de projet – Bilan annuel

Requalification du quartier ancien dégradé à BASTIA - HAUTE-CORSE numéro de convention : 003

1. Informations préalables

- La revue de projet s'est déroulée le jeudi 26 juillet 2018 dans les locaux de la mairie de Bastia
- Personnes, structures représentées :

- ***Pour la ville:***

M. Pierre SAVELLI: Maire de Bastia

Mme Emmanuelle De GENTILI: 1ere adjointe,

M. Jérôme TERRIER: Directeur général des services de la ville de Bastia

M. Vincenzo CIRCO : Directeur général de l'architecture du patrimoine et de la programmation des travaux

Mme Véronique VANCOILLIE : Service réhabilitation/DAPT

M. Jean Yves BONIFAY : Cabinet du maire

Mme Isabelle AUBERT : Directrice / Direction de la rénovation urbaine et de la cohésion sociale

Mme Vanina ZUCCARELLI : Chargée de mission OPC / Direction de la rénovation urbaine et de la cohésion sociale

Mme Véronique LUCCIANI: Cheffe de projet Cohésion sociale / Direction de la rénovation urbaine et de la cohésion sociale

Mme Florence LUCA : Chargée de mission Cohésion sociale / Direction de la rénovation urbaine et de la cohésion sociale

- *représentants du mandataire SEM BA*

Marie FLACH / Responsable services financiers de la SEM « Bastia Aménagement »

Philippe de CASALTA: Chargé d'opération principal, SEM « Bastia Aménagement »

- ***Pour la Communauté d'Agglomération de Bastia***

M. François TATTI : Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB)

Mme Florence GUIDINI : Directrice de l'Animation du Territoire

Mme Karen BOTTONE-NOVELLA : Directrice du Développement et de la Cohésion Sociale

- Pour l'ANRU

M. Marc BEAL RAYNALDY : Chargé de mission territorial pour la Corse

Mme Lauriane BRAL : Chargé de mission territorial

- Pour les partenaires institutionnels du programme

Mme Julie Agathe BAKALOWICZ : Directrice régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

M. Sergio ROLLERI: Direction PACA-Corse Action Logement Service (AL)

M. Pasquin CRISTOFARI : Collectivité de Corse (CdC)

M. Jean-Philippe ROSSI : Collectivité de Corse

- Pour l'État et la délégation territoriale de l'ANRU

M. Gérard GAVORY : Préfet de Haute-Corse – Délégué territorial de l'ANRU

Mme Carole GUIDICELLI : BCPPAT/Préfecture

Mme Marine CHANUT : BCPPAT/Préfecture

- DDCSPP

Mme Céline DI LIONE : Service de la cohésion sociale/Unité logement hébergement

M. Franck ELBAZ : Service de la cohésion sociale/Unité logement hébergement

- DDTM-Délégation territoriale de l'ANRU

Mme Laetitia MARCHAL : Cheffe du Service aménagement habitat

Mme Nathalie RENARD : Cheffe de l'Unité habitat

M. Stéphane RIU : Chargé de mission projets urbains/Unité habitat

2. Avis synthétique du délégué territorial

Un peu plus d'un an après la signature de l'avenant n°2 modifiant substantiellement le programme, cette revue de projet a été l'occasion de constater le bon redémarrage opérationnel :

- Les phases opérationnelles des requalifications d'îlots dégradés sont bien avancées. En voie d'achèvement pour l'îlot Letteron et procédures d'acquisitions foncières en cours pour l'îlot Puntettu.
- L'équipement principal, l'espace Gaudin, est en cours de construction.
- Mise en œuvre satisfaisante des mesures d'accompagnement (relogement, Gestion urbaine et sociale de proximité, Plan local de la charte d'insertion, communication et participation), même si des améliorations sont à apporter à chacun de ces volets.
- Pilotage efficace du programme, dont l'efficience doit être améliorée par les mesures proposées par la Ville en matière de conduite de projet.

Par ailleurs, le chargé de mission territorial de l'ANRU a fait remarquer que le projet de Bastia était l'un des plus avancés de l'ensemble des PNRQAD au niveau national.

Parallèlement, il a été constaté que ce programme devait être réajusté :

- Déprogrammation de la mission d'accompagnement relative à la mémoire des lieux devenue anachronique, prolongement de la durée d'intervention de l'équipe opérationnelle dédiée.
- Déprogrammation de 2 des 3 opérations relatives à l'activité commerciale, découlant notamment de l'absence d'une stratégie clairement définie.
- Nécessité de recalage de certains plannings opérationnels.

Concernant le projet urbain, il faut relever un point de blocage important sur un volet essentiel. En effet, les reconstructions de logements ont des difficultés à être programmées en raison du coût des opérations et de la faiblesse des financements de droits communs mobilisables. Seule la programmation de 28 logements sur 99 a pu être concrétisée notamment grâce à la mobilisation de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et du CPER. Le nouveau Programme local de l'habitat (PLH) en cours d'élaboration par la Communauté d'agglomération de Bastia (CAB) devra participer, tant sur le volet accompagnement social que programmation, à résoudre cette problématique particulière en centre ancien.

Par ailleurs, la vigilance du porteur de projet doit être de mise au regard de la fin des engagements opérationnels du programme prévue le 5 mai 2019. En effet, certaines opérations non encore engagées sont conditionnées aux procédures d'acquisitions foncières en cours qui peuvent faire l'objet de contentieux juridiques retardant leur mise en œuvre.

Au regard de cette fin des engagements, un avenant de sortie doit être établi et signé par l'ensemble des partenaires avant cette date. Cet avenant devra d'une part formaliser une date limite de demande de 1^{er} acompte et de demande de solde opposable à l'ensemble des opérations du programme (dates limites suivant taquets précisés dans la note « modifications apportées aux règlements de l'ANRU relatifs au PNRQAD »

du 21 juillet 2017). D'autre part, il devra intégrer les modifications consécutives aux conclusions de la revue de projet. Il devra également intégrer, notamment pour la partie financière, la substitution au 1^{er} janvier 2018 de la Collectivité Territoriale de Corse et du Conseil Départemental de Haute-Corse, par la Collectivité de Corse. Par ailleurs, en plus des calendriers d'appel de fonds de 1^{er} acompte et de solde des subventions, cet avenant devra également préciser la stratégie de reconstitution de l'offre, le bilan du relogement et de l'insertion.

Enfin, dernier élément d'importance, l'engagement de la Ville dans le programme « Action cœur de ville » va permettre d'étendre la logique du projet sur le périmètre et valoriser les savoir faire acquis dans les différentes actions menées dans le centre ancien par la collectivité. Ce nouveau programme aura aussi pour priorité de résoudre les difficultés rencontrées dans le PRQAD en matière de reconstitution de l'offre de logements en s'appuyant notamment sur le partenariat avec Action Logement. Également, il s'agira d'y construire une stratégie et une action en matière d'activités commerciales faisant défaut dans l'actuel programme de requalification.

-

3. Compte-rendu des principaux points analysés, décisions issues de la revue de projet

La réunion s'est tenue en deux parties :

1- **Pour la première partie** étaient présents les représentants locaux et nationaux de l'ANRU (Préfet, DDTM, chargé de mission territorial de l'ANRU), le représentant PACA-Corse d'Action Logement services, la Directrice régionale de la CDC, Monsieur le maire de Bastia, Mme la 1^{ere} adjointe, le DGS, le DGAPT et la responsable du service réhabilitation et la DRUCS.

En introduction, M. le Maire a salué le travail accompli depuis des années par les services de la ville et de l'État pour la requalification du centre ancien. Il a par ailleurs remercié M. Marc Beal Rainaldy le chargé de mission territorial de l'ANRU, qui part à la retraite au 1^{er} octobre, pour son engagement tout au long de ces années.

Dispositifs complémentaires : OPAH, RHI, Cœur de Ville

Après un rappel historique des démarches menées dans la requalification du centre ancien et dans l'élaboration et l'évolution du PRQAD en particulier, un premier bilan concernant les opérations de RHI a été effectué. L'ensemble des processus de démolitions/déconstructions est achevé et près de 70 % des subventions ont été versées (72 % pour la RHI Letteron et 69 % pour la RHI Puntettu). Il a également été souligné, qu'au-delà des phases travaux, le travail « humain », l'accompagnement social des familles occupantes de ces logements revêtait une importance particulière.

Le bilan des OPAH y a ensuite été présenté avec un descriptif qualitatif de l'action engagée par la ville, et de ses effets, et des difficultés particulières rencontrées (typologie des immeubles, indivisions,...). Il a été évoqué la nécessité de la mise en place d'un dispositif de suivi et d'observation pour les copropriétés des immeubles anciennement réhabilités, car des fragilités commencent à apparaître pour certaines d'entre elles (révocation de syndic, entretien,...). Le rôle de « facilitateur » de la ville a été souligné, accompagnant syndics et copropriétaires, de nombreuses situations ont pu être débloquées afin d'aboutir à la réhabilitation effective d'immeubles.

L'engagement de la collectivité dans le programme « Action cœur de Ville » a été évoqué, notamment au regard de sa complémentarité avec les actions poursuivies dans le centre ancien (reconstitution des logements, développement économique, équipements,...). Il s'agira également de s'appuyer sur le travail effectué sur le périmètre centre ancien pour l'étendre sur le périmètre élargi, en particulier sur la ville du XIXe pour prévenir le risque de décrochement de certaines copropriétés (mise en place de POPAC). Il faut également souligner, au regard du diagnostic territorial en cours, qu'on relève une vacance importante sur le périmètre du cœur de ville (environ 700 logements représentant plus de 10 % du parc). Ce constat devra être affiné et qualifié par le nouveau programme.

Pilotage

L'équipe projet de la DRUCS pour le PRQAD, qui a pris à sa charge le PRU Bastia Quartiers sud, la RHI (en régie), aura également à conduire le futur NPRU de la cité des monts, des lacs et des arbres dans les quartiers sud, induisant une charge de travail supplémentaire importante. Par ailleurs, la DRUCS portera également le programme « Action cœur de ville », un chef de projet étant à ce titre en cours de recrutement. Pour le PRQAD, le financement de cette équipe avait été dimensionné pour 7 ans (2012-2019) et demande à être prolongé de 2 années supplémentaires, tout en rationalisant les temps passés avec le futur NPRU.

Concernant les instances de pilotage et de suivi de projet, on relève que le dernier COPIL date de 2014 et qu'aucune revue de projet (hormis la présente) ni comité technique ne s'est tenu à ce jour (même si le travail transversal interservices s'effectue notamment dans le cadre de la coordination avec les OPAH). Le fait que la ville soit le maître d'ouvrage quasi-exclusif du programme explique cette situation. Il est proposé, outre l'instauration d'un COPIL annuel, la mise en place de comités techniques réguliers (bimestriels) ouvert notamment aux bailleurs chargés de la reconstruction de logements. Ces réunions tiendront lieu également d'instance d'articulation avec le programme « Action cœur de ville ». Enfin, l'intervention renforcée des architectes et paysagistes conseils est souhaitée : travail sur les cahiers de prescriptions architecturales des reconstructions en lien avec les services patrimoines et implication sur le programme ACV.

Dispositifs d'accompagnement

Les processus de relogement (RHI, RID) sont quasiment terminés. Malgré l'absence de charte de relogement le processus s'est déroulé de manière satisfaisante. La ville avait par ailleurs créé 10 logements PLAI en acquisition-amélioration dans le diffus dans ce but. Actuellement, il reste 2 ménages à reloger.

S'agissant de l'insertion, il faut noter la bonne mise en œuvre du PLACI (7000 heures réalisées sur 22 000 estimées). Cependant on relève que nombre d'heures imposées sont effectuées sur des opérations hors programmation PRQAD et que seulement 50 % des personnes concernées sont issues des QPV. Ce phénomène, peut être en partie dû à un problème de ciblage des services de Pôle Emploi, et doit être analysé plus finement.

La mise en œuvre de la GUSP s'appuie sur une équipe active, avec des médiateurs qui sillonnent quotidiennement le quartier. Les signalements relevés sont essentiellement liés à des dépôts sauvages d'encombrants, des dégradations et des nuisances de chantiers. Ce dispositif de signalement est amené à être corrélé avec Pop Vox, une plateforme numérique d'appui à la démocratie participative à laquelle a souscrit la ville. Par ailleurs, les 70 fiches actions élaborées en 2013 vont être retravaillées dès septembre avec le comité partenarial de la GUSP.

Enfin, malgré l'investissement des services sur ces dispositifs d'accompagnement, il persiste des situations sociales délicates qui dépassent les compétences des équipes ou échappent à leur attention parce que cantonnées à la sphère privée. À ce titre, il serait nécessaire d'envisager une collaboration renforcée avec les différents acteurs du champ social.

Foncier et reconstitution de l'offre en logement

L'ensemble du foncier est maîtrisé par la ville sur l'îlot Letteron. Suite à l'arrêté pris en octobre 2017, la DUP est en cours sur l'îlot Puntettu. Malgré les points durs identifiés, l'ensemble des acquisitions devrait intervenir au 1^{er} trimestre 2019.

Concernant la reconstitution de l'offre en logement, 28 logements locatifs sociaux ont pu être programmés (24 en cours) grâce à l'apport de subventions complémentaires (CPER, FSIL) participant aux équilibres financiers des opérations. Les 61 autres (33 LLS, 20 locatifs intermédiaires, 10 accessions sociales et 8 accessions libres)

2- **Pour la seconde partie** sont venus se joindre les représentants de la maîtrise d'ouvrage avec notamment le Président de la Communauté d'agglomération de Bastia, et les représentants de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la population.

L'examen de l'ensemble des opérations inscrites au programme, présenté par les fiches jointes au présent compte-rendu, a été effectué. Les points suivants ont été relevés en particulier :

AM7 et AM9 - création de la place des Mulets et de la place de l'Huile, requalification de la place du 9 septembre : ces opérations vont être regroupées opérationnellement

EQ1 - Espace Gaudin : l'avancement opérationnel est d'environ 30 %. En connexion, l'aménagement du carrefour du Palais de justice va être réalisé. Pour cette dernière opération, d'un coût global de 2,7 M€, le DCE va être finalisé pour le mois de septembre 2018.

EQ4 - restructuration de l'école Gaudin : Le projet a pris du retard en raison d'une réflexion approfondie sur la structure du bâtiment permettant une rationalisation et un gain de surface utilisable par niveau. Les combles sont également prévus dans l'aménagement des espaces. Les études sont au stade de l'APD. L'appel d'offres pour la réalisation des travaux est programmé pour le mois d'octobre avec un début de chantier prévu pour le début de l'année 2019.

EQ 3 - équipement de proximité du Puntettu : la vocation de cet équipement n'est pas encore déterminée. Elle le sera au cours de la phase d'étude de maîtrise d'œuvre à laquelle un volet participatif a été intégré de même que l'intervention d'un sociologue.

ECA 1 - espaces commerciaux et artisanaux – création d'une « pépinière en diffus » : le maître d'ouvrage explique qu'il a de mauvais retours d'expérience sur des opérations similaires antérieures. Il n'est pas souhaitable qu'il s'investisse sur ce type d'opération d'immobilier d'entreprise. Il est également difficilement envisageable de définir et programmer un nouveau contenu à cette opération au regard de la fin des engagements prévus le 5 mai 2019. Il est donc décidé de sortir cette opération de la programmation PRQAD.

De fait, la Ville propose que les montants prévus sur cette opération (300k€ CAB et 400k€ CdC) puissent être réaffectés sur des opérations « logements » du projet, rencontrant un déficit de financement pour être programmées. Le Président de la CAB indique que cette question doit

être étudiée. Pour sa part, le représentant de la CdC indique qu'il faudra s'appuyer sur le prochain règlement des aides prévu à l'automne, mais que ce montant était réservé initialement par l'Agence de Développement Économique de la Corse (ADEC) .

Par ailleurs, les représentants de la CdC confirment que les engagements financiers des ex-collectivités (Conseil départemental de Haute-Corse (CD2B) et Collectivité Territoriale de Corse (CTC)) au PRQAD Bastia Centre ancien seront fusionnés et repris au centime près par la nouvelle collectivité unique.

ING4 – Mission mémoire, l'urbain et l'humain : Cette opération n'a pas débuté. Au regard du niveau d'avancement du programme, l'engagement de cette opération n'est plus pertinent. Elle sera désengagée du programme global.

ING6 – Étude de commercialisation des cellules commerciales vacantes : Cette étude n'a pas débuté. Elle sera engagée fin 2018. Cependant, les financements FISAC initialement prévus ne peuvent plus être mobilisés. La CAB va solliciter l'ADEC pour compléter le financement de cette opération.

ING7 – Expertises commerciales et études de marché : Cette action n'a pas débuté. La seule opportunité d'engager cette opération concerne un local situé rue de la paroisse dans la citadelle. Cependant, cette localisation est hors périmètre du PRQAD et donc ne peut être pris en compte. Il est proposé de désengager cette action ING7 et de rebasculer les financements ANRU initialement prévus, sur l'opération ING6.

ING8 – Conduite opérationnelle du PRQAD : le financement ANRU de cette équipe avait été dimensionné pour 7 ans (2012-2019) . Au regard du rallongement temporel du programme, la ville demande une prorogation du financement de cette action de 2 ans. Cette prorogation fera l'objet d'une proratisation des ETP au regard du nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU Bastia cité des monts, des lacs et des arbres) que la Direction du renouvellement urbain et de la cohésion sociale (DRUCS) a en charge.

Le complément de financement ne pourra se faire qu'avec le redéploiement d'économie de subventions ANRU d'opérations sous maîtrise d'ouvrage Ville de Bastia.

NPNRU

En conclusion de cette journée, un point a été fait sur la demande de réabondement de l'enveloppe ANRU concernant le Programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR) de Bastia Cité des monts, des lacs et des arbres. Deux scénarii avaient été remontés, un comprenant des démolitions de logements et l'autre sans démolition. Or, ceux-ci posent des problèmes d'équilibre financier. À l'issue de l'examen par le comité d'engagement le 11 juin 2018, l'ANRU est favorable à une augmentation de l'enveloppe par un accompagnement de +7M€ du projet avec un scénario plus ambitieux prévoyant la démolition de deux bâtiments (32 et 33) de 94 logements locatifs sociaux. Ceux-ci, situés en entrée de quartier, permettent une recomposition urbaine plus importante. L'engagement de la CdC à parité avec l'ANRU, ainsi que celui de la Ville doivent être confirmés, ainsi que le positionnement du bailleur sur ce scénario plus ambitieux. À noter également, que les contreparties Action Logement seront à déterminer. Le scénario définitif et les premiers arbitrages sont attendus lors d'un COPIL NPNRU à venir en octobre 2018.

Synthèses des observations et décisions prises

	Pièces jointes pour la revue de projet	ELEMENTS OBSERVES, ANALYSES	ORIENTATIONS/ACTIONS PROPOSEES <i>Recueil des décisions proposées en revue de projet, indication des points qui nécessitent un travail complémentaire</i>
1. Pilotage général de l'opération	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la conduite générale de projet • Point sur le fonctionnement des instances 	<p>→ Équipe de projet financée (Direction du renouvellement urbain et de la cohésion sociale, DRUCS) est composée de 5 agents à compter du 1er janvier 2012, pour une durée de 7 ans. Cette équipe projet est en partie également déployée sur le PRU Quartiers Sud jusqu'en 2016. Au regard de la temporisation et les modifications engendrées par la reconfiguration du projet, nécessité de la maintenir au-delà de 2019.</p> <p>→ Articulation avec la responsable de la réhabilitation centre ancien (pilotage des OPAH), rattachée à la direction de l'architecture et de la planification des travaux (DAPT)</p> <p>→ Mise à disposition d'un chargé de travaux (de la DAPT) pour les chantiers PRQAD et RHI</p> <p>→ Mise en œuvre en régie (DRUCS) des opérations d'aménagements (RHI, RID). Assistance des services fonciers ville.</p> <p>→ Recours à une AMO notamment sur les problématiques de reconstitution de l'offre</p> <p>→ Séances de travail thématiques régulières à géométrie variable suivant le sujet abordé (services internes, agglo, ABF, DDTM et ACPC, concessionnaires, opérateurs logement...)</p> <p>→ Absence de COTECH</p>	<p>- Maintien et redéploiement de financements (économie sur opération ingénierie) pour la prorogation jusqu'en 2020 de l'équipe projet dédiée. Redéfinition des taux d'occupation des postes au regard du NPNRU et de Cœur de Ville. A intégrer dans l'avenant de clôture</p> <p>- Mise en place de COTECH bimestriels pour une meilleure articulation du programme, des maîtrises d'ouvrage (Ville et CAB) et des dispositifs (OPAH, Cœur de ville, reconstitution logements). À formaliser dans l'avenant de clôture</p> <p>- Proposition de mise en place de COPIL annuel</p>

<p>2. Avancement général du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches opérations avec indication d'avancement • Calendrier réalisé par l'OPC urbain 	<p>→ Avancement du programme globalement satisfaisant, l'avancement « physique » étant supérieur à celui indicatif des paiements sur « AGORA » (interface gestion administrative et financière ANRU) qui est de 32,5 %</p> <p>→ 9 opérations non encore engagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 opérations d'aménagements « Ville », dont l'engagement est lié aux expropriations en cours. Études de projet en cours - 2 équipements « Ville », dont les études sont en cours - 1 opération d'ingénierie « Ville », « mission mémoire » dont la pertinence à ce stade pose question - 3 opérations « Agglo », un équipement commercial et 2 ingénieries liées à l'activité commerciale. Opérations non encore définies 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition de déprogrammation de la mission mémoire, de l'équipement commercial (proposition de relocalisation hors périmètre PRQAD ne pouvant être retenu) et d'une opération d'ingénierie à vocation commerciale (avec redéploiement des financements sur l'autre). - Recalage des plannings envisagé pour les autres opérations <p>À formaliser dans l'avenant de clôture</p>
<p>3. Bilan des engagements et paiements des subventions ANRU, Anah et FNAP</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan des engagements et des paiements PEI, ANRU, Anah (RHI), FNAP 	<p>→ Les 2 RHI sont engagées et payées à hauteur de 70%</p> <p>→ 3 des 4 opérations financées au titre du PEI sont engagées. Paiement global de 31 %</p> <p>→ 278k€ engagés au titre du FNAP pour 2 opérations de reconstitutions de logements (24 lgts et 4 lgts). Compléments FSIL 510 k€ (24 lgts) et CPER 164 k€ (4 lgts, arrêté de subvention en attente)</p> <p>→ ANRU : 10 opérations engagées sur 19 représentant 83 % du montant global de subvention de la convention. 32,5 % de l'ensemble payé.</p>	<p>Date limite de la convention : mai 2019. Avenant de sortie à formaliser d'ici la fin de l'année pour signature premier trimestre 2019.</p>

<p>4. Bilan de la lutte contre l'habitat indigne</p>	<ul style="list-style-type: none"> Point sur l'état des procédures d'aménagements engagées (DUP RID, RHI) 	<p>→ Les 2 opérations de RHI sont achevées dans leur partie opérationnelle (DUP, relogement, démolition/déconstruction)</p> <p>→ Maîtrise foncière sur l'îlot dégradé Letteron et DUP en cours sur l'îlot Puntettu</p>	
<p>5. Bilan des opérations de requalification des îlots dégradés (RID), des autres opérations habitat financées par l'ANRU et de la reconstitution et diversification de l'offre</p>	<ul style="list-style-type: none"> Fiches des opérations Note sur le planning synthétique des opérations Tableau sur la production d'une offre de logements à loyers maîtrisés au regard notamment de l'ensemble de la production Plan schématique de réorganisation des structures de propriété / domanialité 	<p>→ RID Letteron : maîtrise foncière, relogement, démolition, curetage achevés. Reprise des réseaux, travaux préparatoires aux aménagements de cœur d'îlot en cours.</p> <p>→ RID Puntettu : Arrêté DUP en date du 24/10/17. Jugement des expropriations attendu fin 2018 pour une maîtrise foncière au 1er trimestre 2019. Reprise des travaux de démolition et de curetage à cette date.</p> <p>→ 97 logements prévus dans l'avenant n°2 du programme. Augmentation à 99 suite au travail de calibrage de l'AMO (+3 en locatif intermédiaire, -1 en LLS – engagement et équilibre de reconstitution respectée)</p> <p>→ 28 programmés seulement et grâce à des financements complémentaires</p> <p>→ problème d'équilibre financier global pour la programmation des autres opérations, en raison des coûts de travaux (site contraint, taille des opérations) et du niveau des financements mobilisables</p> <p>→ Besoins estimés par l'AMO de 2,4 M€ supplémentaires (hors prêts) pour 6 opérations de 63 logements.</p>	<p>Il y a une nécessité de mobiliser des financements complémentaires pour assurer le programme de reconstruction et garantir une offre équilibrée de logements sur le quartier. Cette priorité est à mettre en perspective dans le programme Action Cœur de Ville dans lequel s'est engagée la Ville.</p>

<p>6. Bilan du relogement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau sur l'avancement des procédures de relogement restant à effectuer 	<ul style="list-style-type: none"> → Relogements RHI effectués ainsi que PRQAD îlot Letteron → Pas de bilan détaillé global des relogements à ce jour, mais en cours de réalisation → Pas de chartes de relogement, procédures réalisées en régie par la DRUCS et le chargé de travaux → Problématiques sociales complexes de certaines situations dépassant les compétences des personnes de la DRUCS 	<p>Nécessité de trouver des appuis de partenaires extérieurs mieux armés pour l'accompagnement personnalisé des ménages</p>
<p>7. Bilan des opérations aménagements et équipements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches opérations 	<ul style="list-style-type: none"> → 2 opérations d'aménagements du programme sont engagées. Les 3 autres, même si les études de projet sont avancées, sont soumises à la contrainte de la maîtrise foncière liée à la DUP en cours et conditionnées par la reconstitution de l'offre en logement sur site. Et à la réalisation de l'équipement de proximité Puntettu pour l'une d'entre elle. → L'opération principale d'équipement, l'espace Gaudin, est en cours de chantier et ne connaît pas de retard calendaire significatif. → L'engagement pour l'opération de restructuration de l'école Gaudin est prévu pour octobre 2018, avec un décalage dans le calendrier opérationnel. Les études sont en cours. → L'équipement de proximité du Puntettu, en financement décroisé, connaît aussi un retard opérationnel. Le DCE pour la démolition du bâtiment existant est en cours et la consultation d'un maître d'œuvre pour la construction également 	<p>Point d'attention à avoir sur l'enchaînement des procédures, notamment le rendu du jugement du juge des expropriations. Avec en perspective la date limite des engagements au 5 mai 2019.</p> <p>Recaler les plannings opérationnels à l'occasion de l'avenant de clôture.</p>

<p>8. Bilan du volet social</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan des actions de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité • Note concernant l'application de la charte nationale d'insertion 	<p>→ GUSP : Travail quotidien de veille technique et sociale. Comité Partenarial de Coordination se réunissant 4fois/an. Signalements concernant en majeure partie des dégradations sur du mobilier urbain et la présence d'encombrants sur l'espace public. Plan d'action de 70 fiches devant être revisités en septembre 2018.</p> <p>→ GUSP : Hétérogénéité des membres du CPC (habitants/institutionnels) pose question notamment sur l'appréhension des pratiques professionnelles par les habitants et sur la confidentialité de certaines situations qui ne permettent pas d'aller au bout des sujets. Certaines situations délicates peu visibles en l'absence de référents métiers sur le champ social.</p> <p>→ PLACI : 34 % des heures dues réalisées sur les chantiers du centre ancien (RHI+PRQAD). Représentant seulement 16 % pour les chantiers PRQAD. 22 personnes concernées dont 4 femmes. Seulement 50 % issues des QPV.</p>	<p>GUSP : Trouver un moyen d'améliorer l'efficacité du dispositif, la séparation entre un volet technique/institutionnel et un volet action/habitant du CPC ayant été refusé.</p> <p>Envisager un travail plus resserré avec les acteurs sociaux (assistants sociaux, adultes relais,,,) pour une connaissance plus fine et un traitement adapté des situations plus tendues et moins visibles.</p> <p>PLACI : point de vigilance sur les objectifs PRQAD . Recentrage sur les publics cibles QPV avec analyse de leur représentation minoritaire. Élargir le type de postes proposés (phase conception, logistique) Étendre les procédures d'insertion au-delà du PRQAD (Construction logement, Cœur de Ville)</p>
<p>9. Bilan d'avancement de l'OPAH-RU</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan 2017 OPAH RU et OPAH CD (2015-2020) avec : <ul style="list-style-type: none"> - Bilan sur les objectifs en matière de logements financés par catégorie (Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, copropriété en difficulté) - Point sur la stratégie concernant les immeubles prioritaires 	<p>→ Travail de fond important depuis la mise en place des 2 OPAH (2008-2013 et 2015-2020) au regard des problématiques rencontrées (typologie et structure des bâtiments, inorganisations des copropriétés, titrisations des biens, faible revenus des PO...)</p> <p>→ Inscription de 16 immeubles de l'OPAH-RU en « copropriété en difficulté » pour mieux aider les propriétaires aux revenus modestes</p> <p>→ Convention avec le Groupement d'Intérêt public pour la Reconstitution des actes de propriété en Corse (GIRTEC) pour la titrisation des biens.</p> <p>→ Effet dynamique de la « visibilité » des réhabilitations entraînant les immeubles non encore traités.</p>	<p>Constitution d'un référentiel des savoirs faire acquis au cours des OPAH successives afin de valoriser l'action de la ville hors OPAH (Dans le cadre du programme Action Coeur de Ville notamment).</p> <p>Mise en place de dispositif de suivi concernant les copropriétés anciennement traitées (POPAC)</p>

		<ul style="list-style-type: none"> → 35 % des immeubles cibles traités en OPAH-CD et 38 % de l'objectif des logements à réhabiliter. → 45 % de l'objectif des logements à réhabiliter atteint en OPAH-RU → Pas de données présentées concernant le type de loyers de sortie (Maîtrisé, social, très social) → Signes de fragilités perceptibles de certaines copropriétés anciennement traitées dans les OPAH 	
<p>10. Bilan des opérations de recyclage financées par l'Anah (opérations RHI ou THIRORI¹)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Point sur les 2 RHI 	<ul style="list-style-type: none"> → Opérations réalisées en régie par la ville (DRUCS) → Travaux de démolitions/déconstructions achevés → RHI Letteron : Subvention payée à hauteur de 72 % - Aucune cession encaissée, une seule en cours concernant la construction de 24 LLS par LOGIREM → RHI Puntettu : Subvention payée à hauteur de 69% - Aucune cession encaissée, une seule en cours concernant la construction de 4 LLS par l'OPH de la Corse 	

1

Opérations RHI : opérations de Résorption de l'Habitat Insalubre irrémédiable ou dangereux / Opérations THIRORI : Traitement de l'Habitat Insalubre Remédiable ou dangereux et Opérations de Restauration Immobilière

<p>11. Redynamisation de la vie commerciale</p>		<p>→ Pas de stratégie de redynamisation clairement définie. Pas d'avancement des opérations inscrites au programme</p> <p>→ Mauvais retour d'expérience s'agissant d'opérations d'immobilier d'entreprise conduites par ailleurs par la communauté d'agglomération de Bastia.</p>	<p>Corrélation de la problématique dans le programme « action cœur de ville » en cours d'élaboration.</p>
--	--	---	---

<p>12. Concertation et communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Point sur les actions prises dans le cadre de la concertation/communication • Extraits de supports de communication 	<p>→ Rôle central de la Maison du centre ancien et de l'équipe de cohésion sociale sur l'information des habitants et usagers du quartier</p> <p>→ Différents supports et outils de communication proposés (lettre de quartier, panneaux, télévisuelle à la MCA, Time lap...)</p> <p>→ Réunions publiques organisées sur la présentation et le déroulement des chantiers impactant</p> <p>→ Ateliers participatifs organisés sur différents aménagements d'espaces public . Cependant, peu d'habitants présents malgré l'articulation avec les services de la Démocratie participative de la ville.</p>	<p>Proposer d'éventuelles feuilles de route sur ces différents points</p>
---	--	---	---

Documents joints en annexe:

1. Fiches opérations détaillées
2. Planning prévisionnel des opérations du programme
3. Tableau d'avancement financier des opérations du programme
4. Planning prévisionnel des reconstructions de logements



Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés CENTRE ANCIEN DE BASTIA



REVUE DE PROJET – JUILLET 2018
FICHES D'OPERATION

PREAMBULE

Le Programme de Requalification du Centre Ancien de Bastia – PRQAD Bastia Centre Ancien - a fait l'objet d'une convention pluriannuelle signée le 4 mai 2012 avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

Un avenant n°1 portant sur le regroupement de 4 opérations d'aménagement en une seule opération, sur la modification du coût et plan de financement de cette opération, et sur des modifications du calendrier du PRQAD a été élaboré et signé le 9 octobre 2013.

Un avenant n°2 élaboré en 2016 et signé en mai 2017 portait sur la ré-interrogation du projet en accordant une place plus importante à la préservation du patrimoine, aux attentes d'une partie de la population et au volet économique du programme.

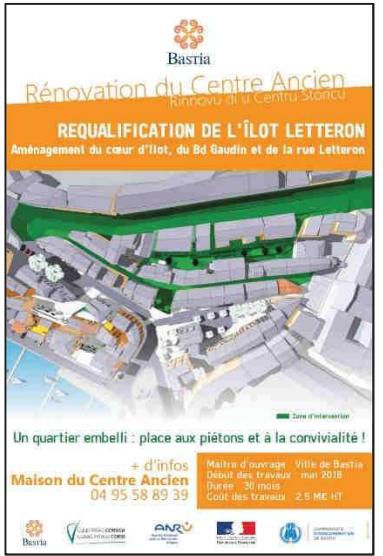
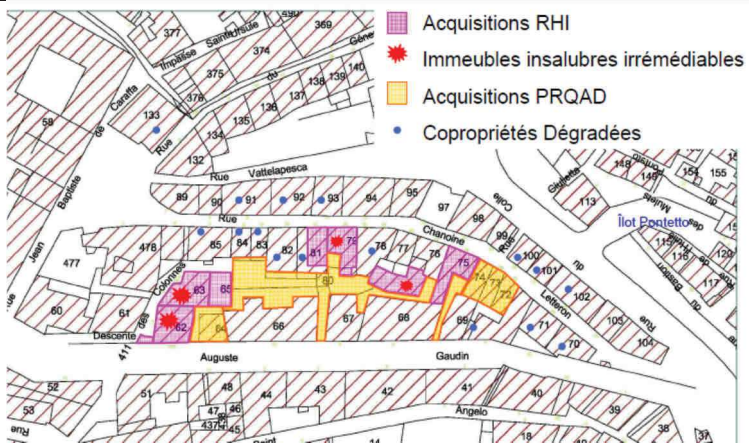
Le PRQAD est donc composé de **19 opérations** classées par « famille », conformément à la nomenclature définie par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine :

- 2 opérations de requalification d'îlots
- 5 opérations d'aménagement
- 3 opérations d'équipement
- 1 opération d'aménagement d'espaces commerciaux et artisanaux
- 8 opérations d'ingénierie

NB : les opérations dites décroisées sont des opérations intégrées au PQRAD qui bénéficient pas de financements ANRU.

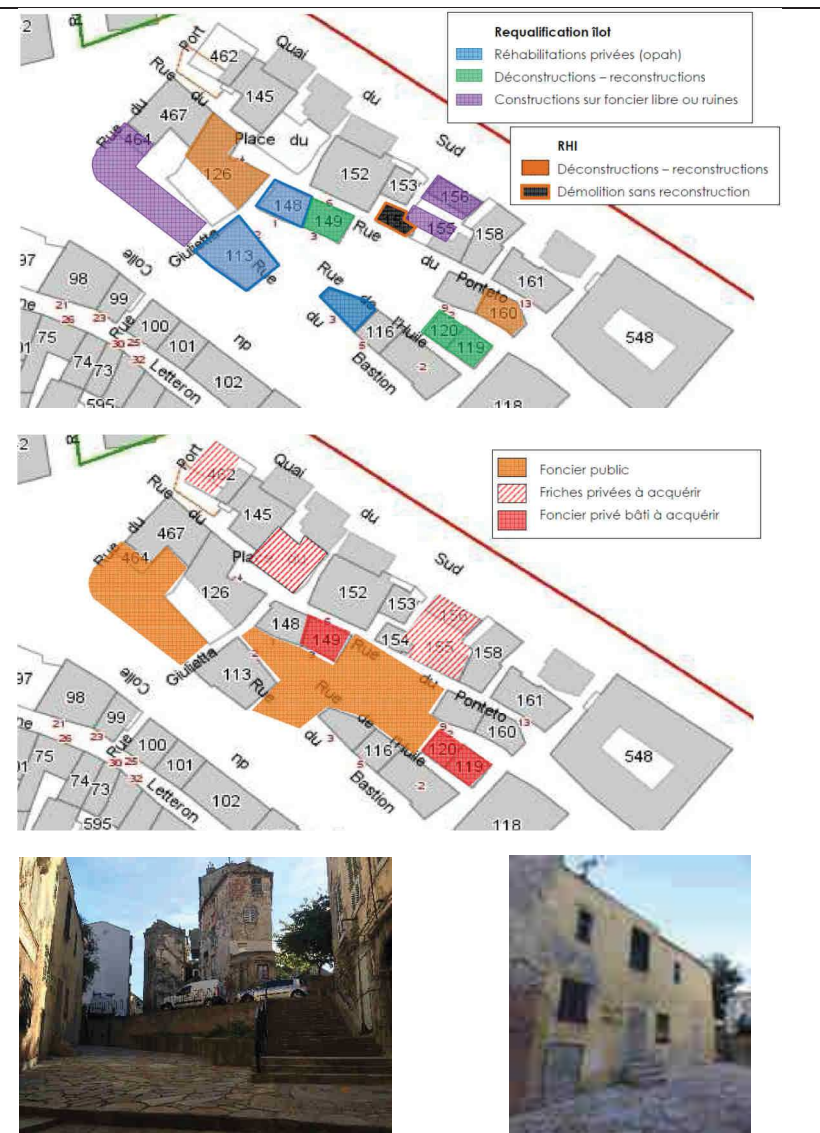
RID1 : Requalification de l'îlot d'habitat dégradé Letteron

M. D'OUVRAGE	Ville de Bastia
DESRIPTIF	Acquisitions, neutralisations des constructions, travaux de curetage, et démolitions. Préparation des plates-formes, confortement des mitoyens, remembrement et découpage foncier, reprise, extension ou création des réseaux (AEP, EP, EU, ...), cessions des emprises foncières et rétrocessions des réseaux aux gestionnaires.
OBJECTIFS	<p>Compléter l'action engagée avec l'opération RHI Letteron et accompagner les OPAH sur ce secteur.</p> <p>Restructurer l'espace urbain : recomposer la tête d'îlot Colonnes, retrouver des alignements, aérer et éclaircir le tissu bâti, augmenter la perméabilité de l'îlot.</p> <p>Favoriser les liaisons piétonnes intra et inter quartiers.</p> <p>Maintenir une mixité sociale sur le site en réalisant des opérations de logements sociaux en location et en accession sur les zones de démolition.</p> <p>Clarifier la propriété foncière et les usages publics / privés</p>
AVANCEMENT	<p>Opération engagée en 2012.</p> <p>Avancement conforme au planning de l'opération.</p> <p>Maîtrise foncière et relogements réalisés à 100%.</p> <p>Démolitions des bâtiments effectuées en 2012.</p> <p>Démolition des contreforts en préparation des assiettes de reconstructions de logements réalisés à 100 %.</p> <p>En cours, avancement à 15% : importants travaux sur réseaux humides et réseaux secs compris pose d'un transformateur électrique, terrassements et autres préparations pour les aménagements.</p>
CONNEXIONS	<p>Opérations de logements reconstruits sur l'ensemble de l'îlot : 41 locatifs sociaux et 10 logements en accession sociale.</p> <p>Aménagements urbains : requalification du bd Gaudin, de la rue Letteron, liaison piétonne de cœur d'îlot.</p> <p>Equipements : espace Gaudin / restructuration de l'Ecole Gaudin OPAH-RU et OPAH Copropriétés dégradées. RHI Letteron.</p>
OBSERVATIONS	A bénéficié d'une prorogation en 2016, liée à l'élaboration du nouveau projet



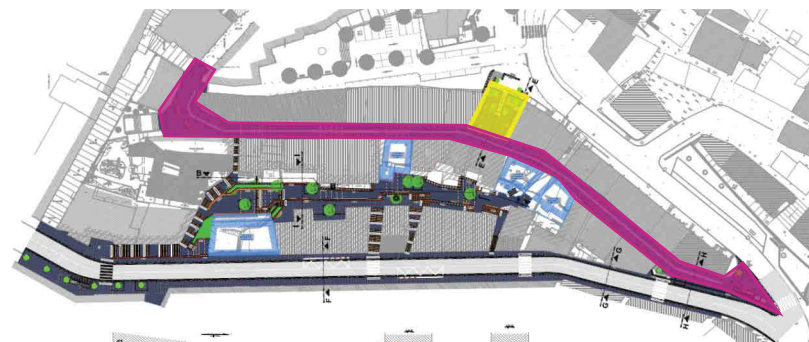
RID2 : Requalification de l'îlot d'habitat dégradé Puntettu

M. D'OUVRAGE	Ville de Bastia
DESSCRIPTIF	Acquisitions, relogement des occupants, neutralisations des constructions, travaux de curetage, déconstructions de deux immeubles et des ruines, préparation des plates-formes, confortement des mitoyens, remembrement et découpage foncier, reprise, extension ou création des réseaux (AEP, EP, EU, ...), cession des emprises foncières et rétrocessions des réseaux aux gestionnaires
OBJECTIFS	Accompagner et compléter les actions de la RHI Puntettu et des OPAH. Recomposer un îlot déstructuré par les démolitions d'après-guerre pour lui donner une forme urbaine, tout en préservant la trame historique. Mettre en valeur les éléments patrimoniaux publics. Diversifier les fonctions urbaines. Créer des circulations et des espaces publics de qualité, favoriser les circulations piétonnes lisibles et continues. Maintenir une mixité sociale sur le quartier en proposant des logements sociaux, du locatif intermédiaire et de l'accession et un petit équipement public de proximité. Clarifier la propriété foncière et les usages publics / privés
AVANCEMENT	Opération engagée en 2013. Concernant la maîtrise foncière : Arrêté de DUP en date du 24 octobre 2017 Audience juge des expropriations espérée pour octobre 2018, avec jugement pour fin d'année 2018. A ce jour, la maîtrise foncière sur les 20 lots porte sur 5 lots acquis, et 6 en cours d'acquisition. Maîtrise foncière totale espérée au 1 ^{er} trimestre 2019 pour la Ville. Concernant l'avancement des travaux : Démolitions des contreforts effectuées (9 mulets et 2 Puntettu). Reprise des travaux de démolitions, curetage et préparations aux aménagements 1 ^{er} trimestre 2019. Travail participatif avec habitants et conseils de quartier entamé, nouvel atelier à prévoir automne 2018
33%	
CONNEXIONS	Opérations de logements reconstruits sur le secteur : 22 locatifs sociaux, 17 intermédiaires et 7 en accession libre. Aménagements urbains : rue du Puntettu, places des Mulets, de l'Huile et du 9 Septembre, équipement de proximité. OPAH-RU et OPAH Copropriétés dégradées. RHI Puntettu
OBSERVATIONS	Opération la plus impactée par l'avenant n°2, ayant par ailleurs fait l'objet d'une demande de prorogation en 2017.



AM2 : Requalification de la rue Letteron et aménagement du belvédère du lavoir

M. D'OUVRAGE	Ville de Bastia
DESSCRIPTIF	Travaux d'aménagement de la plate-forme viaire et réfection de réseaux, mobilier urbain, éclairage public, signalétique, mise en lumière des éléments architecturaux remarquables (ancienne mairie) et des aménagements urbains, aménagement de la placette et évocation de l'ancien lavoir.
OBJECTIFS	Accompagner la requalification du bâti et revaloriser le cadre de vie des habitants de ce quartier. Créer un cheminement de qualité et sécurisé. Favoriser les échanges sociaux et encourager la convivialité sur le quartier. Faciliter la gestion future des espaces publics.
AVANCEMENT	Opération engagée en 2018.
15%	Aménagements conçus en concertation avec les comités de quartier et les riverains (ateliers participatifs) Travail fin de planning avec les travaux OPAH sur les copropriétés Démarrage chantier en septembre 2018 par la reprise des nombreux réseaux. Aménagements de surface en deux temps : Phase 1, revêtements définitifs depuis les escaliers de l'Eglise St Charles jusqu'à reconstruction du 16 Letteron et bicouche sur le reste de la rue, en attendant les premiers travaux de terrassements des reconstructions de logements. Phase 2 juin 2020, revêtement définitif en pierre de Brando sur le reste de la rue
CONNEXIONS	Requalification îlot Letteron. Opérations de logements reconstruits sur le secteur Aménagements urbains : liaison piétonne de cœur d'îlot. Pépinière de locaux commerciaux. Espace et école Gaudin. O.P.A.H.-R.U. et Copropriétés dégradées. R.H.I. Letteron Gestion urbaine et Sociale de Proximité



AM7 : création de la place des Mulets et de la place de l'Huile

M. D'OUVRAGE	Ville de Bastia
DESCRIPTIF	Travaux d'aménagement de deux places publiques piétonnes au cœur de l'îlot, permettant de relier la rue du Colle, la rue Julietta, la rue des Mulets à la rue du Puntettu avec traitement qualitatif des plates-formes et réfection des réseaux, mobilier urbain, éclairage public et mise en lumière, végétalisation, aménagement paysager.
OBJECTIFS	S'inscrire dans la restructuration de l'îlot Puntettu, créer des circulations et des espaces publics de qualité, évoquer les anciens tracés viaires, ménager des vues, favoriser les circulations piétonnes. Préserver une des plus anciennes places du quartier et créer un espace de respiration sur le parcours piéton, offrant un belvédère sur le Vieux Port. Répondre à un besoin d'espace public et de convivialité pouvant également servir de lieu d'animation de quartier en lien avec l'équipement de proximité.
AVANCEMENT	Opération démarrée mais non engagée AVP réalisé PRO en cours d'élaboration
0% RISQUE	La réalisation des aménagements est liée au démarrage des travaux de l'équipement, dont la maîtrise foncière n'est pas assurée à ce jour. La reconstruction des 6 logements au 2 rue des Mulets conditionne fortement la réalisation de ces aménagements. Besoin de décalage d'un semestre minimum pour le démarrage des travaux de l'opération : 2^{ème} semestre 2019 au lieu de 1^{er} semestre 2019. Places conçues en concertation avec les comités de quartier et les riverains. Nouvel atelier à prévoir à l'automne 2018.
CONNEXIONS	Requalification îlot dégradé Puntettu. Opérations de logements / Aménagements urbains / Gestion urbaine et Sociale de proximité / Equipement de proximité O.P.A.H.-R.U. et Copropriétés dégradées – RHI Puntettu Mise en valeur touristique et patrimoniale du Centre Ancien
OBSERVATIONS	Attention particulière à porter à la conception de ces espaces afin d'assurer une utilisation respectueuse du site (tranquillité publique) et permettant une gestion future et une maintenance aisées.



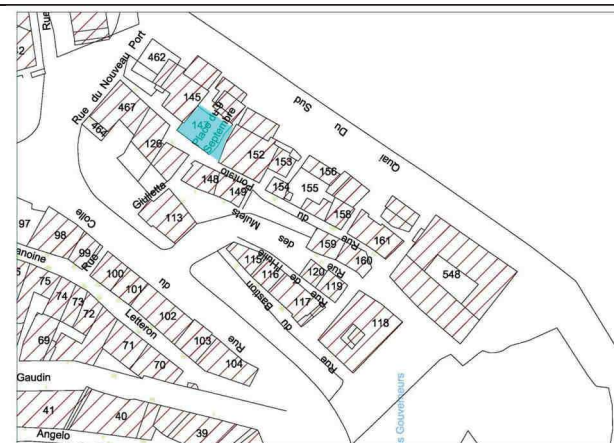
AM8 : requalification de la rue du Puntettu

M. D'OUVRAGE	Ville de Bastia
DESSCRIPTIF	Travaux d'aménagement de la plate-forme viaire, mobilier urbain, éclairage public et mise en lumière des aménagements urbains.
OBJECTIFS	S'inscrire dans la restructuration de l'îlot du Puntettu, qui vise à le recomposer pour lui donner une forme urbaine, créer des circulations et des espaces publics de qualité, évoquer les anciens tracés viaires, ménager des vues, favoriser les circulations piétonnes. Assurer une traversée fluide de l'îlot par un parcours piéton permettant de relier le Puntettu au Vieux Port. Redonner à la rue du Puntettu son rôle structurant dans l'îlot et redonner à l'espace public toute sa place.
AVANCEMENT	Opération démarrée mais non engagée (prévue 1 ^{er} semestre 2019). AVP réalisé PRO en cours d'élaboration Concertation effectuée avec les riverains et les comités de Quartier sur la conception et la vocation de l'ensemble de l'îlot. Nouvel atelier à prévoir à l'automne 2018. Réalisation de l'aménagement dépendante de la reconstruction des logements, ici plus particulièrement les 4 logements en accession libre. Nécessité de décaler l'engagement d'un semestre.
0% RISQUE	
CONNEXIONS	Requalification îlot dégradé Puntettu. Opérations de logements reconstruits sur cet îlot. Aménagements urbains : places de l'Huile, des Mulets et du 9 septembre, équipement de proximité du Puntettu O.P.A.H.-R.U. et Copropriétés dégradées – RHI Puntettu. Mise en valeur touristique et patrimoniale du centre Ancien
OBSERVATIONS	La rue du Puntettu est exclusivement piétonne. Importance du traitement de la liaison entre la rue et le Vieux Port. Travail fin avec la copropriété du 5 Puntettu (parcelle AO462) sur la limite entre le nouvel escalier prévu de desserte des étages (foncier revendu) et les aménagements.



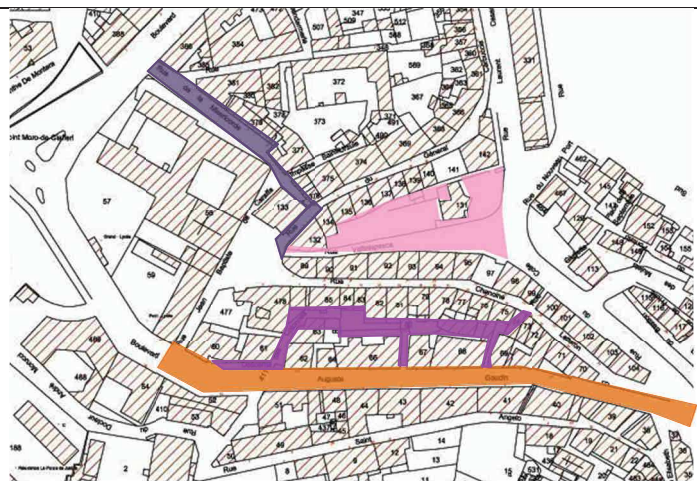
AM9 : requalification de la place du 9 septembre

M. D'OUVRAGE	Ville de Bastia
DESRIPTIF	Aménagement paysager de la plate-forme, végétalisation, mobilier urbain, éclairage public, mise en lumière des aménagements urbains.
OBJECTIFS	Redonner à cet espace une vocation publique. Offrir une halte sur le parcours piéton entre le cœur d'îlot, les places de l'Huile et des Mulets, et le vieux Port. Créer une placette à usage résidentiel. Conserver et valoriser un point de vue remarquable sur le Vieux Port.
AVANCEMENT	Opération démarrée mais non engagée (prévue 2 ^{ème} semestre 2018). En attente maîtrise foncière, prévue au mieux pour premier trimestre 2019 sur ce point dur. Structure porteuse défaillante actuelle sera démolie et reprise dans l'opération RID2, ainsi que les travaux d'étanchéité. AVP réalisé PRO en cours d'élaboration Risque de retard sur cette opération. Nécessité de décaler l'opération de 2 semestres.
0% RISQUE	
CONNEXIONS	Requalification de l'îlot dégradé Puntettu. Opérations de logements reconstruits sur le Puntettu Aménagements urbains : places de l'Huile et des Mulets, rue du Puntettu Equipement de proximité du Puntettu O.P.A.H.-R.U. et Copropriétés dégradées et RHI Puntettu Hors Projet Urbain : valorisation patrimoniale et touristique du Centre Ancien
OBSERVATIONS	Usage des volumes créés par reconstitution de la place restent à définir. Concertation avec les riverains et les comités de Quartier sur la conception et la vocation de l'espace. Nouvel atelier à prévoir à l'automne 2018. Attention à porter à la conception de l'aménagement de la place en vue d'assurer la tranquillité publique, un nettoyage et une maintenance faciles.



AM10 : Liaison piétonne cœur d'îlot, bd Gaudin, place Vattelapesca, rue Miséricorde.

M. D'OUVRAGE	Ville de Bastia
DESSCRIPTIF	Après préparation du site (RID1), travaux d'aménagement des voies, passages, trottoirs élargis et circulations piétonnes. Réfection des réseaux, traitements de surface, mobilier urbain, éclairage public, signalétique, mise en lumière des éléments architecturaux remarquables et des aménagements urbains, végétalisation.
OBJECTIFS	Accompagner la requalification du bâti et améliorer le cadre de vie des habitants. Ouvrir le quartier vers l'extérieur et le relier au Centre-Ville. Valoriser et sécuriser les liaisons piétonnes existantes. Créer un cheminement inter et intra quartiers continu et de qualité, favoriser et sécuriser les déplacements piétons : du Bd Paoli au Vieux Port. Créer les conditions d'une redynamisation de l'activité commerciale entre l'espace Gaudin et le cours Favale. Retrouver des éclaircissements et des vues pour les immeubles conservés. Accompagner les démarches réhabilitation. Réaffirmer la notion d'espaces publics tout en encourageant des pratiques « paisibles de ces espaces », respectueuses du voisinage. Faciliter la gestion future des espaces publics.
AVANCEMENT	Opération engagée en 2014. Travaux Place Vattelapesca réalisés à 100% Travaux Rue de la Miséricorde 90 % Travaux Cœur d'îlot en cours, réalisation à ce jour 15% Boulevard Gaudin, démarrage des travaux liés à la livraison de l'espace Gaudin. Forte interface chantier avec l'opération des 24 logements qui ont pris du retard (9 mois) suite à diverses problématiques, obligeant la Commune à modifier son planning d'exécution ainsi que le déroulé de ses travaux. Ateliers participatifs avec les habitants et comités de quartiers en phase de conception. Attention portée à la conception des aménagements pour prévenir les phénomènes d'incivilités.
43%	
CONNEXIONS	Equipements : espace Gaudin, restructuration de l'Ecole Gaudin Autres actions : revitalisation commerciale, opérations de logements reconstruits sur site, O.P.A.H.-R.U. et Copropriétés dégradées. RHI Letteron et Colonnes, Gestion urbaine et Sociale de Proximité
OBSERVATIONS	A bénéficié d'une prorogation en 2016, liée à l'élaboration du nouveau projet.



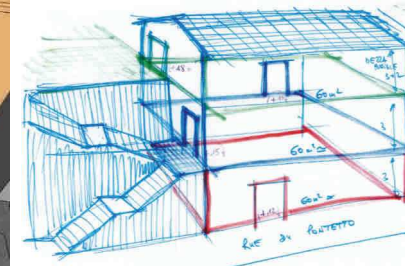
EQ 1 : espace Gaudin

M. D'OUVRAGE	Ville de Bastia (maîtrise d'ouvrage déléguée à la SEM BA)
DESCRIPTIF	Réalisation d'un parc de stationnement enterré de 300 places environ et réaménagement des cours d'école et du collège sur la dalle haute du parking. Terrassements, dévoiement des réseaux, réalisation des niveaux de stationnements, aménagement d'accès automobile, réalisation d'accès piétons y compris vers la rue Letteron, réalisation de locaux techniques et de gestion du parking, démolition et reconstruction de la salle de danse sur la dalle, traitement qualitatif des cours des établissements scolaires (revêtement surface, sanitaires, préau, plantations, ombrières, ...)
OBJECTIFS	Améliorer le cadre de vie des résidents et des usagers des établissements scolaires mitoyens, et le fonctionnement de ces établissements. Répondre aux besoins en stationnements résidentiels du secteur (besoins nouveaux liés aux logements, places supprimées sur le bd Gaudin, Vattelapesca, Miséricorde). Développer l'attractivité économique, fluidifier et sécuriser les déplacements automobiles et piétons. Inscire l'équipement dans un ensemble patrimonial majeur.
AVANCEMENT 15%	Opération engagée en 2017. Travaux en cours : Terrassements 100% Micro pieux et tirants 100 % Béton projetés parois périphériques 100 % Fondations 70% Installation grue pour gros œuvre début septembre 2018 Livraison prévue septembre 2019, mise en service octobre 2019.
CONNEXIONS	Opérations de construction de logements neufs de Letteron et du Puntettu Aménagements urbains : bd Gaudin, des rues Letteron, Vattelapesca, Miséricorde Redynamisation économique – restructuration de l'école Gaudin O.P.A.H.-R.U. et Copropriétés dégradées et RHI Letteron Hors PRQAD, requalification ruisseau du Guadello, aménagement rond-point Palais de Justice (études en cours).
OBSERVATIONS	Relogement de l'école Gaudin pendant les travaux





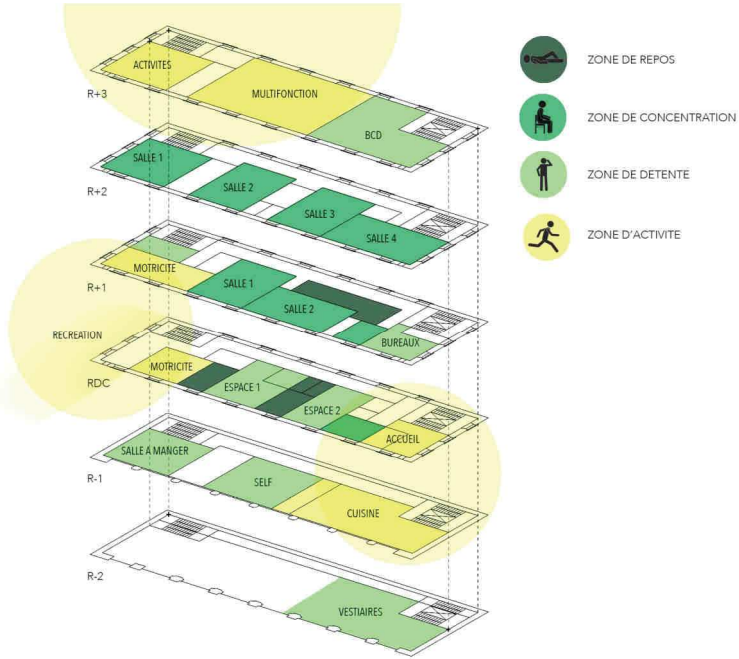
EQ 3 : équipement de proximité du Puntettu

M. D'OUVRAGE	Ville de Bastia
DESSCRIPTIF	En lieu et place de l'immeuble du 3 rue des Mulets qui sera déconstruit dans le cadre de l'opération RID 2, il s'agira de reconstruire un volume bâti d'un gabarit identique d'une surface d'environ 150 m ² : études et travaux. Vocation et mode de fonctionnement à définir.
OBJECTIFS	Créer un équipement au cœur du Quartier du Puntettu participant à la redynamisation du quartier. La vocation de cet équipement sera fonction des études de redynamisation économique, des besoins identifiés dans le cadre du contrat de ville et des attentes de la population exprimées au cours des concertations et rencontres (conseils de quartiers notamment). Il s'agit de satisfaire les besoins des habitants du quartier en créant un équipement de proximité et diversifier la fréquentation du quartier en lui donnant une fonction plus ouverte vers des activités qui puissent amener un nouveau public en son cœur (tourisme, emplois...). Projet mené en association avec les futurs occupants, ainsi que les habitants et usagers du quartier. Phases d'information et de concertation incluses dans la MoE.
AVANCEMENT	Maîtrise foncière 1 ^{er} trimestre 2019. Procédure en cours choix MoE, attribution octobre 2018. PC fin d'année.
0%	
RISQUE	Démolition prévue dans le cadre de la requalification de l'îlot, DCE en cours d'élaboration pour un appel d'offres travaux fin 2018. Aménagements des Places de l'Huile et des Mulets liés à la réalisation de l'équipement, travail à mener en parallèle. Nécessité de décaler le démarrage de cette opération de 2 semestres.
CONNEXIONS	Requalification îlot Puntettu (RID2). Opérations de logements réalisées sur le secteur Aménagements urbains : rue du Puntettu, places des Mulets de l'huile et place du 9 septembre O.P.A.H.-R.U. et Copropriétés dégradées et RHI Puntettu. Gestion urbaine de proximité – étude de redynamisation économique. Contrat de Ville – Démocratie participative
OBSERVATIONS	Opération décroisée



EQ 4 : restructuration de l'école Gaudin

M. D'OUVRAGE	Ville de Bastia
DESCRIPTIF	Etudes et travaux liés à la restructuration du bâtiment. Remise aux normes et amélioration de l'accessibilité du bâtiment, lequel se développe sur 5 étages dont 80 m² R-2 (préaux) et de 1 450 m² sur les 4 autres niveaux (réfectoire, salles de classes, RASED, ...) Amélioration de la structure et isolation thermique du bâtiment Amélioration des circulations intérieures et optimisation de la distribution des locaux afin d'accueillir à terme 3 maternelles, 5 élémentaires et une crèche collective d'environ 22 places
OBJECTIFS	Favoriser l'égalité des chances et l'inclusion sociale, lutter contre l'évitement scolaire et redonner au bâtiment une vocation plus large, liée à la petite enfance. Réhabiliter le bâtiment et redynamiser son fonctionnement: en améliorant l'image de l'école, en concevant un projet pédagogique innovant et attractif, en proposant de développer un projet « école du numérique » et en intégrant au sein du bâtiment un équipement de petite enfance (crèche Ciucciarella logée actuellement provisoirement à la Citadelle). Améliorer la qualité des équipements publics, et leur performance énergétique. Mettre en valeur le patrimoine et l'inscrire dans une cohérence urbaine.
AVANCEMENT	Opération démarrée mais non engagée (prévue 2 ^{ème} semestre 2017) Définition du programme et des attendus Etudes en cours, APS validé, APD en cours PC pour fin juillet Réaménagement ambitieux, particulièrement sur les performances énergétiques et le gain de surfaces avec un travail approfondi sur la structure du bâtiment et une surélévation. Allongement des délais de réalisation, livraison pour avril 2020 Engagement AGORA prévu après validation de l'APD (octobre 2018)
CONNECTIONS	Espace Gaudin. Requalification des îlots. Opérations de logements réalisées sur le secteur. OPAH et RHI. Gestion urbaine et sociale de proximité – redynamisation du secteur. Contrat de Ville – programme de réussite éducative. Hors projet urbain : mise en valeur patrimoniale, rond-point palais de justice
OBSERVATIONS	Relogement de l'école à l'école du Centre durant la phase de travaux de l'espace Gaudin et de la restructuration de l'école

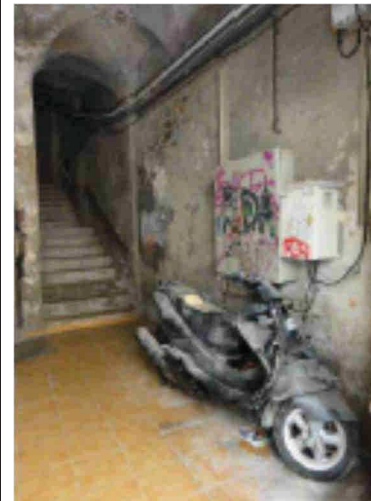
ECA 1 : espaces commerciaux et artisanaux – création d'une « pépinière en diffus »

M. D'OUVRAGE	Communauté d'Agglomération de Bastia
DESCRIPTIF	Suivi des DIA et avis sur les préemptions, acquisition d'une dizaine de locaux vacants, remise en état (sécurité, hygiène et devanture). Gestion locative, participation aux assemblées générales de copropriété. Prospection et sélection des candidats. Aide à la gestion et à la formation des candidats. Location à bail sans constitution de fonds de commerce (moins de 24 mois) avec un loyer consenti en deçà de la valeur locative de marché pour l'emplacement considéré.
OBJECTIFS	Conforter la tradition et l'attractivité commerciale du centre ancien. Favoriser la réouverture de locaux vacants, éviter l'effet désastreux des locaux fermés en pied d'immeubles. Développer la création d'activités par des nouveaux commerçants ou artisans ; leur permettre de tester leur capacité à s'implanter. Répondre à la demande en locaux par une offre économiquement et techniquement maîtrisée. Favoriser les actions en copropriété.
AVANCEMENT	Opération non démarrée. Prévues 2 ^{ème} semestre 2018. En attente de propositions de la part du Maître d'Ouvrage sur la définition de l'action : contenu, calendrier, délégation éventuelle de la mission à un opérateur externe, ...
0% RISQUE	
CONNEXIONS	Aménagements urbains : requalification du bd Gaudin, de la rue Letteron. Equipements : espace Gaudin, équipement de proximité du Puntettu Autres actions : étude de commercialisation des cellules commerciales vacantes, expertises commerciales et étude de marché O.P.A.H.-R.U. et Copropriétés dégradées. Hors projet de renouvellement urbain : Musée, étude de redynamisation économique. Volet économique du contrat de Ville.
OBSERVATIONS	Opération décroisée. Opération liée à la stratégie et au plan d'actions qui ont été définis dans le cadre de l'étude de redynamisation économique lancée en 2016.



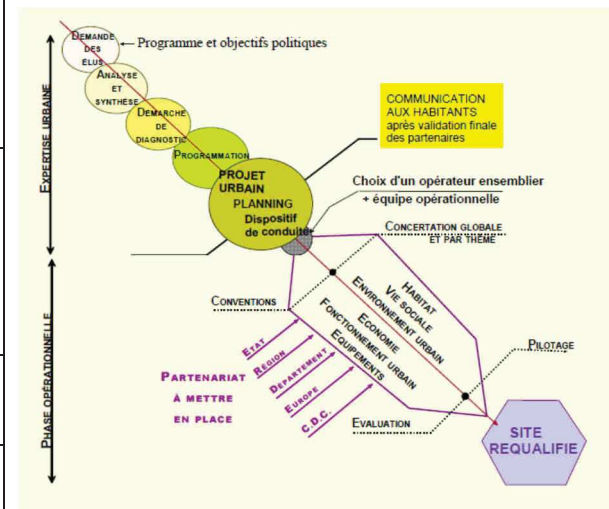
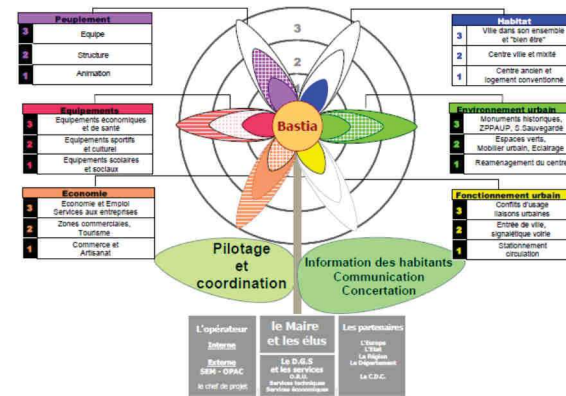
ING 1 : étude à la mise en place et au suivi de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

M. D'OUVRAGE	Ville de Bastia
DESRIPTIF	<p>Repartir du diagnostic GUP en marchant (2010 et 2011) Poursuivre et intensifier ce qui est déjà fait : médiateurs, brigade verte, fiches de signalements, ... Mener une étude spécifique pour formaliser et suivre la démarche : fixer des priorités, objectifs, indicateurs de suivi et d'évaluation Structuration et formalisation de la démarche (convention) Amélioration les supports de GUSP et les outils Bâtir un plan d'action : le suivre, et l'évaluer</p>
OBJECTIFS	<p>Elaboration de la convention GUSP. Amélioration des conditions de vie des usagers du Centre Ancien. Pérennisation des efforts entrepris dans le cadre des OPAH, du PRQAD, des RHI. Implication des habitants, acteurs et institutionnels au quotidien dans la gestion et l'animation du quartier.</p>
AVANCEMENT 100%	Opération soldée en 2013
CONNEXIONS	<p>Ensemble du PRQAD – Maison du Centre Ancien OPAH – RHI Contrat de Ville, équipe de cohésion sociale, réseau associatif, ... Mise en valeur touristique, patrimoniale et développement économique</p>
OBSERVATIONS	<p>Thèmes prioritaires : tranquillité publique, propreté, entretien des espaces publics, communs, lien social et médiation Information et concertation -</p>



ING 2 : assistance et expertise auprès de l'équipe de projet

M. D'OUVRAGE	Ville de Bastia
DESRIPTIF	<p>Analyse et prise en compte du projet urbain, de ses composantes et des actions programmées.</p> <p>Assistance à la préparation des comités techniques et de pilotage ; participation aux comités si besoin est.</p> <p>Conseil sur le choix des divers prestataires (assistance rédaction cahier des charges)</p> <p>Assistance à l'équipe opérationnelle pour la coordination des intervenants, des procédures, des outils et du planning</p> <p>Conseil et assistance (animation) dans les actions de concertation et de communication liées au projet urbain.</p>
OBJECTIFS	<p>Servir de référent à l'équipe opérationnelle pour la mise en œuvre des actions programmées dans le projet urbain.</p> <p>Garantir la cohérence du projet urbain et proposer les inflexions ou recadrages nécessaires.</p> <p>Veiller à la bonne coordination entre les différentes procédures et les actions qui en découlent. Assurer les interfaces entre les divers outils utilisés (ANRU, RHI, OPAH, FISAC,...).</p> <p>Conseiller et épauler le maître d'ouvrage dans la mise en œuvre et le contenu des actions de concertation et de communication.</p>
AVANCEMENT	<p>Opération engagée en 2012</p> <p>Mission sollicitée pendant la phase d'élaboration du nouveau projet et de l'avenant n°2, ainsi qu'en accompagnement du travail participatif avec les habitants.</p> <p>Mission du prestataire prorogée jusqu'à décembre 2019 afin d'accompagner les services de la ville jusqu'à la fin des engagements du PRQAD.</p>
55%	
CONNEXIONS	<p>Ensemble des opérations du programme</p> <p>Opérations de constructions de logements OPAH et RHI. (PRU Quartiers Sud)</p>
OBSERVATIONS	Mission permettant de renforcer l'équipe de projet Ville



ING 3 : élaboration du plan et des supports de concertation et de communication

M. D'OUVRAGE	Ville de Bastia	
DESRIPTIF	<p>Identification des contenus de la concertation et de la communication. Définition des modalités de concertation et de communication à l'échelle du quartier, du centre et de la Ville. Définition des contenus, des supports, des diffusions et identification des partenaires suivant les objectifs établis. Elaboration, duplication et diffusion des supports de communication (dépliants, visuels, panneaux, bornes interactives,...). Participation et soutien auprès du Maître d'Ouvrage pour la mise en œuvre de la communication.</p>	
OBJECTIFS	<p>Favoriser le dialogue et encourager l'expression des habitants. Faire participer et impliquer les habitants et les acteurs dans l'appropriation du projet et faciliter sa compréhension. Informer sur le projet urbain, ses principales étapes et l'avancement des réalisations au niveau du quartier, du centre et de la Ville. Servir de vecteur à une revalorisation de l'image du quartier. Agir en complémentarité de la mission mémoire.</p>	
AVANCEMENT	<p>Opération engagée en 2013. La mission a quasiment été interrompue pendant deux ans, suite à l'élaboration du nouveau projet du Centre Ancien. A ce jour 8 lettres de quartier ont été réalisées, ainsi que 2 dépliants (insertion et GUSP), 2 panneaux d'opérations (Logirem et requalification d'îlot Letteron) et une campagne de concertation portant sur le nouveau projet. 6 roll-ups en préparation ainsi qu'un dépliant sur les conseils citoyens.</p>	
34%		
CONNEXIONS	<p>Ensemble du projet Maison du Centre Ancien Contrat de Ville – Cohésion sociale – conseils de quartiers</p>	
OBSERVATIONS	<p>A bénéficié d'une prorogation en 2016, liée à l'élaboration du nouveau projet.</p>	

ING 4 : mission mémoire : l'urbain et l'humain

M. D'OUVRAGE	Ville de Bastia
DESCRIPTIF	<p>Recherche documentaire sur le Centre Ancien (archives historiques, témoignages, images et écrits divers...).</p> <p>Travail filmographique de création artistique, culturelle et documentaire portant sur le patrimoine, l'histoire, l'architecture et la vie sociale menée avec et pour la population et les usagers sur une durée de 5 ans (prises de vues, portraits d'habitants, ateliers pédagogiques...).</p> <p>Compilation des différentes séquences de la mission et mise au point d'un ou plusieurs « rendus » diffusable à l'ensemble de la population et aux partenaires. Travail événementiel mais devant aussi s'inscrire dans un cheminement alternant travail de fond sur site, organisations de rencontres et d'échanges individuels ou collectifs, événements festifs et moments forts.</p>
OBJECTIFS	<p>Constituer une mémoire de la vie et de l'évolution du quartier, la mettre en perspective avec l'histoire urbaine et humaine de la ville et le devenir du site autour du projet. Encourager, faciliter et y associer la parole des habitants. Favoriser le dialogue entre décideur, acteur opérationnel, et usager du territoire. Faire participer les habitants aux mutations du quartier, faire émerger leur parole, leur ressenti, leurs interrogations.</p> <p>Valider et promouvoir le quartier dans l'image urbaine de la ville. Valoriser le patrimoine humain et bâti par une démarche et des pratiques artistiques : cinéma, écriture, photographie, street-art, ...</p>
AVANCEMENT	Opération non démarrée
0% RETARD 18 MOIS	Adéquation de la mission à l'avancement du projet n'a pas été facile à trouver (contestation liée à la première DUP, avenant 2). La pertinence d'un démarrage à ce stade d'avancement n'est pas certaine.
CONNEXIONS	Ensemble du projet urbain / GUSP/ conseils de quartier – contrat de Ville
OBSERVATIONS	<p>Forte corrélation Urbain / Humain – ANRU / CGET</p> <p>En adéquation avec les axes retenus au Contrat de Ville.</p> <p>Action en continuité des projets « portraits croisés » et « Croque ton Quartier » financés dans le cadre du CUCS.</p>



ING 5 : conseil juridique

M. D'OUVRAGE	Ville de Bastia	
DESSCRIPTIF	Assistance à la Ville dans les montages opérationnels liés au droit des sols, à la propriété foncière (DUP, insalubrité, péril) et aux permis (démolir, aménager, construire). Conseil et médiation dans les négociations liées à des litiges ou préalables à des contentieux. Préparation des mémoires et représentation de la Ville en cas d'action en justice.	
OBJECTIFS	Garantir à la Ville une approche juridique des actions d'urbanisme programmées. Prévenir les risques de contentieux dans les démarches engagées. Optimiser la préparation des éventuels litiges. Suivre et gérer les contentieux, particulièrement ceux liés à la DUP.	
AVANCEMENT	Opération engagée en 2013. Cette opération a connu un arrêt, lié à l'élaboration du nouveau projet.	
45%	A bénéficié d'une prorogation administrative en 2017, liée à l'intégration sur Agora de la nouvelle maquette financière.	
CONNEXIONS	Ensemble du programme et plus particulièrement : équipe de projet et AMO.	
OBSERVATIONS	Renforcement externe et spécialisé de l'équipe projet – travail en lien étroit avec le service juridique de la Ville.	

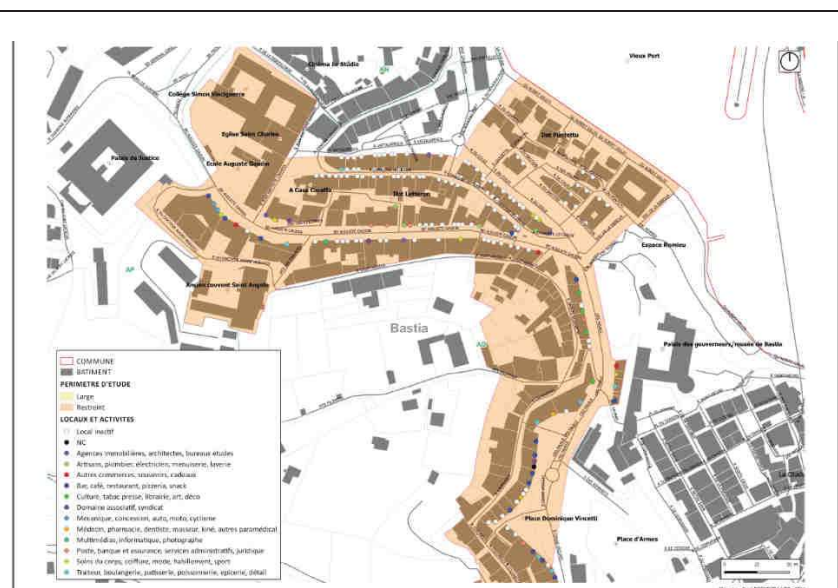
ING 6 : étude de commercialisation des cellules commerciales vacantes

M. D'OUVRAGE	Communauté d'agglomération de Bastia
DESCRIPTIF	<p>Identification des cellules vacantes, des causes de la vacance. Identification des propriétaires et de leurs attentes. Inventaire de la demande en locaux. Confrontation de l'offre et de la demande. Définition d'un projet de redynamisation économique faisant ressortir des propositions d'activités à implanter (thématique, localisation) pour chaque cellule.</p>
OBJECTIFS	<p>Conforter l'attractivité commerciale du Centre Ancien. Favoriser la réouverture de cellules vacantes. Définir qualitativement et quantitativement l'offre en locaux. Déterminer les conditions économiques et techniques de leur remise sur le marché. Fédérer l'action économique autour du projet urbain Développer la création d'activités</p>
AVANCEMENT	<p>Opération non démarrée, prévue 2^{ème} semestre 2018. En attente de propositions de la part du Maître d'Ouvrage sur la définition de l'action : contenu, calendrier, ...</p> <p>Opération liée à la réalisation d'ING7.</p>
0% RISQUE	
CONNEXIONS	<p>Actions ECA 1 / étude ING 7 Requalification des îlots, aménagement du boulevard Gaudin Espace Gaudin- OPAH- RU et CD Hors projet urbain : étude de redynamisation économique du Centre Ancien - musée, place Vincetti, mise en valeur touristique... Volet économique du contrat de ville</p>
OBSERVATIONS	<p>Action à mener en partenariat avec les chambres consulaires. Etude de redynamisation économique du Centre Ancien pilotée par la Ville réalisée en 2016, avec restitution des conclusions et préconisations en avril 2017.</p>



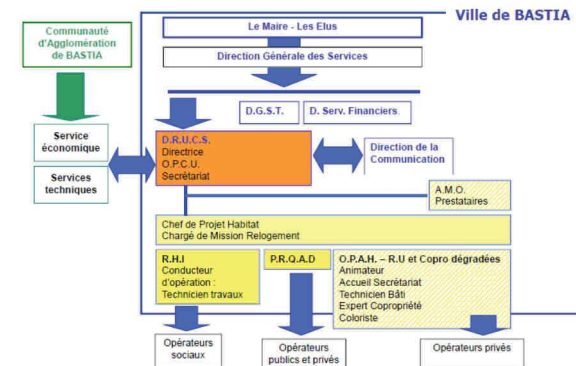
ING 7 : expertises commerciales et études de marché

M. D'OUVRAGE	Communauté d'Agglomération de Bastia
DESSCRIPTIF	Etude de marché spécifique à un local et à une activité pressentie pour vérifier la pertinence de l'implantation et du choix de l'activité, assurer la viabilité économique pour le bailleur et pour l'exploitant. Réalisation d'une vingtaine d'études ciblées.
OBJECTIFS	Conforter la commercialisation des cellules (notamment celles créées dans les opérations neuves). Cibler au mieux le choix des activités à y implanter.
AVANCEMENT	Opération non démarrée, 2 semestres de retard sur l'engagement. En attente de propositions de la part du Maître d'Ouvrage sur la définition de l'action : contenu, calendrier, ... Cette opération est un préalable à l'étude de commercialisation des cellules vacantes à mener (ING6).
CONNECTIONS	ECA 1 / ING 6 Aménagements et équipements du PRQAD Opérations de reconstructions sur les deux îlots OPAH Hors projet urbain : étude de redynamisation économique du Centre Ancien, musée, place Vincetti, mise en valeur touristique. Volet économique du contrat de Ville
OBSERVATIONS	Action à mener en partenariat (à créer) avec les chambres consulaires. Etude de redynamisation économique du Centre Ancien pilotée par la Ville réalisée en 2016, avec restitution des conclusions et préconisations en avril 2017.



ING 8 : conduite opérationnelle du prqad

M. D'OUVRAGE	Ville de Bastia
DESCRIPTIF	Direction du projet urbain. Organisation des consultations pour la désignation des prestataires. Passation des contrats et convention. Pilotage général et coordination du projet urbain. Animation des Comités de Pilotage. Assistance aux comités techniques en tant que de besoin. Gestion des relogements et de la production de logements. Etablissement des conventions GUSP, chartes d'insertion et de relogement. Direction et animation de la cohésion sociale sur le site. Animation des actions de concertation et de communication. Mise à disposition de 7 personnes de la DRUCS + 2 agents de la DGST
OBJECTIFS	Diriger la mise en œuvre des actions programmées dans le projet urbain, en assurer le pilotage et la coordination (aspects techniques, coûts, plannings, administratifs, ...). Etre l'interface entre les élus, le Comité de Pilotage, les opérateurs de terrain et les habitants. S'assurer de la bonne exécution des missions et des opérations selon les engagements pris dans la convention pluriannuelle. Gérer les interactions entre les différentes procédures et les actions qui en découlent. S'assurer de la bonne exécution des missions d'accompagnement du PRQAD et les articuler au mieux aux missions de cohésion sociale. Définir le contenu et mettre en œuvre les actions de concertation et de communication.
AVANCEMENT 80%	Opération engagée en 2012, durée 7 ans. Fin prévue en décembre 2018
CONNEXIONS	Ensemble du projet / mission AMO ING 2 OPAH – RHI et autres projets du Centre Ancien et PRU Quartiers Sud / Contrat de Ville / GUSP, insertion, relogement
OBSERVATIONS	Vu le stade d'avancement global du PRQAD, nécessité de maintenir une équipe projet.



EXEMPLES EN 3D DU TRAVAIL URBAIN MENE SUR LE QUARTIER AVEC L'AMO



Vue avant toute intervention



Vue après démolitions RHI et PRQAD



Vue après interventions RHI-OPAH-PRQAD



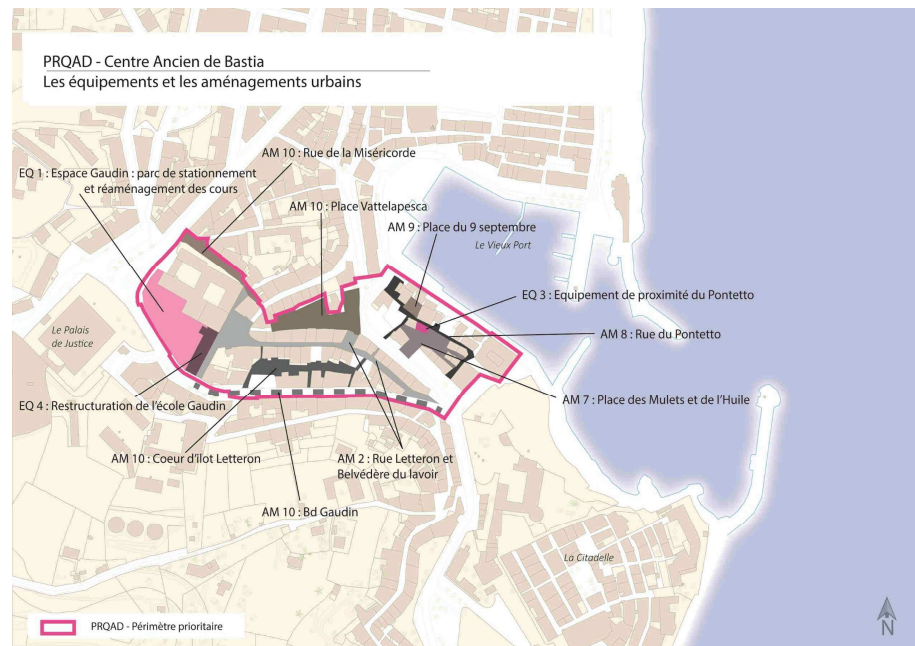
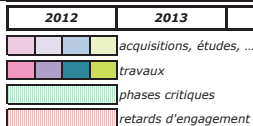
Vue sur le quartier Letteron



Vue sur le quartier du Puntettu

CENTRE ANCIEN DE BASTIA PREVISIONNEL DES OPERATIONS - 26 JUILLET 2018

Opérations	derniers engagements mai 2019											clôture des opérations mai 2021	date d'engagement	commentaires			
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2021						
RID1 PRQAD requalification Letteron																26 décembre 2012	opération engagée, RAS
AM 2 Rue Letteron																30 juin 2018	opération engagée, RAS
AM 10/AM 5 Rue de la Miséricorde																28 mars 2014	opération engagée, RAS
AM 10/AM 4 Rue et place Vattalapesca																28 mars 2014	opération engagée, RAS
AM10/AM 1 Liaison piétonne cœur d'ilot																28 mars 2014	opération engagée, RAS
EQ1 Espace Gaudin																2 novembre 2017	opération engagée, RAS
AM 10/AM 3 Boulevard Gaudin																28 mars 2014	opération engagée, RAS
EQ4 Ecole Gaudin																	12 mois de retard, mais études en cours
RID2 PRQAD requalification Pontetto																31 mai 2013	opération engagée, en attente maîtrise foncière
AM 7 Places des Mulets et de l'Huile																	études en cours, besoin d'un décalage d'un semestre
AM 8 Rue du Pontetto																	études en cours, besoin d'un décalage d'un semestre
AM 9 Place du 9 septembre																	études en cours, mais en attente maîtrise foncière / risque
EQ3 Petit équipement 3 Mulets																	6 mois de retard mais études en cours, opération décroisée
ECA 1 Création d'une pépinière commerciale en diffus																	opération décroisée, non démarrée / risque
ING1 Etude de mise en place et suivi de la GUSP																14 décembre 2012	opération soldée
ING2 Assistance et expertise auprès de l'équipe projet																26 décembre 2012	opération engagée
ING3 Etude et supports de communication concertation																5 février 2013	opération engagée
ING4 Mission mémoire de l'humain et de l'urbain																	18 mois de retard, opération non démarrée
ING5 Conseil juridique opérationnel																5 février 2013	opération engagée
ING6 Etudes de commercialisation des cellules commerciales																	opération non démarrée, dépendante d'ING7 / risque
ING7 Expertises commerciales et études de marché																	12 mois de retard, opération non démarrée
ING8 Conduite opérationnelle du projet																29 octobre 2012	opération engagée



**PROGRAMME NATIONAL DE REQUALIFICATION DES QUARTIERS ANCIENS DEGRADEES (PNRQAD)
SUBVENTIONS / RECETTES A JUILLET 2018**

			CONTRIBUTIONS							DAS i		avancement		
LIBELLÉ DE L'OPÉRATION	MO	COUT RETENU	Ville	EPCI	Conseil Général	CTC	Etat	Autres	Valorisation Pour les familles à bilan	ANRU				
01 REQUALIFICATION DES ÎLOTS DEGRADEES														
R1D1		1 802 103,00	327 633,18	81 906,00		163 812,00	245 718,00		163 980,00	819 053,82	26/12/2012	455 721,86	55,64%	
R1D2		3 667 821,00	671 704,00	167 926,00		0,00	503 778,00		309 300,00	2 015 113,00	31/05/2013	655 463,48	32,53%	
Sous Total 1 REQUALIFICATION DES ÎLOTS DEGRADEES			999 337,18	249 832,00		163 812,00	749 496,00		473 280,00	2 834 166,82				
02 AMENAGEMENTS DE PROXIMITE														
AM2		810 555,00	262 333,00			324 222,00				224 000,00	30/06/2018	33 600,00	15,00%	
AM7		714 661,00	214 399,00		142 932,00	285 864,00				71 466,00	01/06/2019	0,00	0,00%	
AM8		292 908,00	58 581,00		58 582,00	117 163,00				58 582,00	01/06/2019	0,00	0,00%	
AM9		87 000,00	17 400,00		17 400,00	34 800,00				17 400,00	31/12/2018	0,00	0,00%	
AM10		2 547 426,00	591 970,01			254 743,00	1 273 713,00			426 999,99	28/03/2014	183 456,72	42,96%	
Sous Total 2 AMENAGEMENTS DE PROXIMITE			1 144 683,01		218 914,00	1 016 792,00	1 273 713,00	0,00		798 447,99				
06 EQUIPEMENTS PUBLICS DE PROXIMITE														
EQ1		15 000 000,00	6 623 000,05		335 000,00	1 117 000,00	5 585 000,00			1 339 999,95	01/12/2017	200 999,99	15,00%	
EQ3		450 000,00	90 000,00		180 000,00	180 000,00					pas de subvention anru			
EQ4		4 500 000,00	1 220 000,00			1 800 000,00	280 000,00	200 000,00		1 000 000,00	31/12/2017	0,00	0,00%	
Sous Total 6 EQUIPEMENTS PUBLICS DE PROXIMITE			7 933 000,05		515 000,00	3 097 000,00	5 865 000,00	200 000,00		2 339 999,95				
07 EQUIPEMENTS A FINALITE "ECONOMIQUE"														
ECA1		1 000 000,00		300 000,00		400 000,00		300 000,00			pas de subvention anru			
Sous Total 7 EQUIPEMENTS A FINALITE "ECONOMIQUE"				300 000,00		400 000,00		300 000,00						
08 INGENIERIE ET CONDUITE DE PROJET														
ING1		35 521,20	6 866,11					18 000,00		10 655,09	14/12/2012	10 655,09	100,00%	
ING2		216 978,32	108 489,16							108 489,16	26/12/2012	59 274,88	54,64%	
ING3		239 000,00	119 000,00							120 000,00	05/02/2013	40 242,40	33,54%	
ING4		400 000,00	160 000,00			100 000,00		100 000,00		40 000,00	01/06/2017	0,00	0,00%	
ING5		80 000,00	40 000,00							40 000,00	05/02/2013	17 926,49	44,82%	
ING6		72 000,00		14 000,00				51 000,00		7 000,00	31/12/2018	0,00	0,00%	
ING7		48 000,00		10 000,00				33 000,00		5 000,00	31/12/2017	0,00	0,00%	
ING8		1 648 200,00	824 100,00							824 100,00	29/10/2012	657 361,18	79,77%	
Sous Total 8 INGENIERIE ET CONDUITE DE PROJET			2 739 699,52	1 258 455,27	24 000,00	100 000,00		202 000,00		1 155 244,25				
TOTAL			33 612 173,52	11 335 475,51	573 832,00	733 914,00	4 777 604,00	7 888 209,00	702 000,00	473 280,00		2 314 702,09	32,47%	

CENTRE ANCIEN DE BASTIA RECONSTRUCTION DE LOGEMENTS OPERATEURS EXTERNES VILLE - PLANNING PREVISIONNEL

Reconstructions îlot Letteron - 51 logements

		2012 à 2017		2018		2019		2020		2021	
10 bis Gaudin (24LLS)	14 RHI et 10	maîtrise foncière, faisabilité, opérateur, ...	études : AVP, PC, DCE	travaux							
16 rue Chanoine Letteron (9LLS)	RHI	maîtrise foncière, faisabilité : programme, estimation, ...		bouclage financier, opérateur	études : AVP, PC, DCE...		travaux				
26/28 rue Chanoine Letteron (8LLS)	RHI	maîtrise foncière, faisabilité : programme, estimation, ...		bouclage financier, opérateur	études : AVP, PC, DCE		travaux				
28/32 rue Chanoine Letteron (10 acces° so	PRQAD	maîtrise foncière, faisabilité : programme, estimation, ...		bouclage financier, opérateur	études : AVP, PC, DCE		travaux				

Reconstructions îlot Puntettu - 48 logements

		2012 à 2017		2018		2019		2020		2021	
11 rue des Mulets (4LLS)	RHI	faisabilité	choix MoE	études	PC déposé	DCE en cours	travaux				
rue du Colle (20 logts intermédiaires)	PRQAD	maîtrise foncière, faisabilité : programme, estimation, ...		bouclage financier, opérateur			travaux				
4 rue du Puntettu (10 LLS)	RHI	maîtrise foncière, faisabilité : programme, estimation, ...		bouclage financier, opérateur	études : AVP, PC, DCE, ...		travaux				
rue Giulietta (4 logts acces° libre)	RHI	maîtrise foncière, faisabilité : programme, estimation, ...		bouclage financier, opérateur			travaux				
Quai Sud (4 logts acces° libre)	PRQAD	faisabilité : programme, estimation, ...		bouclage financier, opérateur et maîtrise foncière		études : AVP, PC, DCE		travaux			
2 rue des Mulets (6LLS)	PRQAD	faisabilité : programme, estimation, ...		bouclage financier, opérateur et maîtrise foncière		études : AVP, PC, DCE		travaux			

